



SENTHEIM INFOS

février 2013

Le mot du maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Le Conseil Municipal a organisé la cérémonie des vœux, vendredi 25 janvier en soirée, modifiant en cela la traditionnelle programmation au dernier dimanche du mois de janvier.

Cela a été un temps fort pour revenir sur les principales réalisations de l'année 2012 et bien entendu pour se projeter dans cette année 2013 qui est, maintenant, bien entamée.

Je retiens pour ce nouveau millésime deux points importants.

Depuis 2008, nous avons consacré beaucoup de temps et d'énergie à la réflexion sur l'avenir de la Maison de la Géologie et de l'environnement de Haute Alsace.

Nous, la Commune et la Maison de la Géologie, nous nous félicitons d'avoir pu rassembler la Région, le Département, le Pays Thur Doller, la Communauté de Communes, le Parc des Ballons au sein d'un comité de pilotage.

Le Pays Thur Doller a validé la prise en charge, à la demande de la Commune et de la Communauté de communes, d'une étude, que la région Alsace financera à hauteur de 80%.

Celle-ci, dont le cahier des charges a été réalisé par les services du Parc des Ballons, aura pour objectif de définir la faisabilité et la définition d'un projet de développement de la Maison de la Géologie et de l'environnement de Haute Alsace.

Cette première étape permettra aussi d'inscrire ce projet dans la nouvelle charte de développement de la Communauté de Communes. Le comité de pilotage attend maintenant le feu vert de la Région pour lancer un appel d'offres.

Il est très important, pour notre vallée, de poursuivre la mise en place des conditions d'un développement touristique en s'appuyant sur des éléments structurants tels que le Train Thur Doller Alsace, la Maison de la Géologie, le Schlumpf, le lac d'Alfeld et tout notre formidable potentiel naturel, nos lacs, nos fermes-auberges, nos sentiers de randonnée... Nous avons une vraie richesse, à faire partager et à faire apprécier, pour faire de notre vallée : « une vallée verte pour un tourisme vert ».

En ce début d'année, la commune a entamé, avec les professionnels de santé de notre village, une réflexion approfondie sur l'avenir de la santé de proximité, sur les moyens de la maintenir et de la développer sur notre village.

C'est également un dossier très important et capital pour l'attractivité de notre cité, de l'avant-vallée et pour la vie quotidienne de tous nos concitoyens. Nous nous sommes engagés, avec détermination, sur ce dossier, et nous comptons bien le faire aboutir dans les meilleurs délais.

Mais, la réception du Nouvel An est aussi un moment particulier pour honorer des concitoyens.

Cela a été le cas pour les donateurs de sang, pour les participants au concours des maisons fleuries, pour des jeunes qui se sont distinguées. Dans les numéros précédents, nous leur avons consacré différents articles.

D'autres personnes ont été mises à l'honneur, des mères de familles et des citoyens d'honneur.

Mme Violette MALHER née KASPER, a élevé avec son mari Ernest, cinq filles : Sabine, Florence, Audrey, Adeline et Aurélie et ils ont donné une chance à de nombreux enfants de la DASS qui ont trouvé chez eux, une famille chaleureuse.

Mme Dominique SCHEUBEL née PINGENAT, a élevé avec son mari Michel, et conduit, à l'âge adulte, leurs 4 enfants : Jennifer, Johanna, Joy et Jordan.

Les personnalités présentes ont eu l'honneur de leur remettre, avec les félicitations de toute l'assemblée, la médaille et le diplôme de la Famille Française, au nom de la Ministre déléguée, chargée de la famille, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé.

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion, le 15 janvier, a décerné le titre de Citoyen d'Honneur de Sentheim à Mme Doris Mollet et M. Jean-Jacques Roth.

Mme Doris Mollet, lors de la création en 1988 d'« Espace Enfants », structure qui est à l'origine de l'organisation de l'accueil de la petite enfance et du périscolaire dans notre communauté de communes, s'est engagée pleinement aux côtés de la présidente Mme Kuntzmann Marie-Claude en étant responsable de la trésorerie pendant 5 années. Elle a aussi rendu de nombreux services à l'école en particulier pour l'encadrement des séances de ski et de natation. En 1985, elle fait partie du comité fondateur du tennis-club de Sentheim dont elle tient les finances pendant plus de dix ans. Depuis 2010, avec Mme Kuntzmann Marie-Claude et Mme Fernande Ehret, elle a consacré beaucoup d'énergie et de temps au fonctionnement de la Marpa de la Doller dont elle a en charge la trésorerie. Leur action a permis à la structure de passer un cap difficile et de créer les conditions d'embauche d'une directrice, Mme Harmony Buch.

M. Jean-Jacques Roth est élu, en 1977 au Conseil de Fabrique dont il est trésorier de 1978 à 1982, puis président jusqu'en 2009. Pendant son mandat, s'ajoutant à la gestion habituelle (réunions statutaires, gestion matérielle du fonctionnement de la paroisse...), de nombreuses actions vont être menées. Deux rénovations de l'orgue Rinckenbach, l'une en 1980, l'autre en 2008. En 1994, l'intérieur de l'église est rénové.

Bien d'autres travaux sont encore menés sous sa gouverne : rénovation du plancher et des bancs, réfection de la sacristie, nouveau chauffage en 1995, mis à niveau de la sonorisation en 1998; tous ces projets en liaison avec plusieurs maires et plusieurs curés. Président-fondateur, de l'association « les Cyclos de la Doller » en 1993, jusqu'en 2009, il l'a installé dans le paysage associatif avec à son actif, de nombreuses manifestations et un investissement sans faille.

Cette distinction marque notre reconnaissance pour leurs engagements importants et leur participation active à la vie de notre communauté.

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

**Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH**

Ne pas jeter sur la voie publique

2013, ET UNE ANNÉE DE PLUS !

- Rosala : On l'a entendue, cette année en plus ! Moi qui croyais qu'on subissait une grosse crise... Le nombre de pétards, le soir du réveillon... Tu imagines combien de biftecks nous aurions pu manger avec le prix de ces feux d'artifice !
- Storki : Moi, je pense à tous ces jeunes qui se sont blessés avec ces engins et à ces pauvres chiens et chats qui sont devenus fous à cause du bruit !
- R : Certains humains ont vraiment un petit pois à la place du cerveau !
- S : Certaines cigognes aussi...
- R : Dis donc, tu as entendu l'histoire du « manteau égaré » le soir de la fête de Noël de nos aînés ?
- S : Ça a coûté de la sueur à bon nombre de personnes ! Heureusement, sa propriétaire a été retrouvée.
- R : J'espère qu'une telle mésaventure n'arrivera plus. La personne responsable de l'organisation n'a pas assuré sur ce coup-là.
- S : Tu n'as jamais fait d'erreur, toi ?
- R : Si, bon ! Mais un manteau, tu te rends compte ?
- S : L'année prochaine, chaque manteau aura son numéro au vestiaire !
- R : Il aurait fallu y penser avant. Enfin, passons ... J'ai appris une mauvaise nouvelle. Il paraît que nous sommes trop nombreuses au village. J'ai même entendu dire qu'on va virer certains nids pour obliger leurs occupants à se faire voir ailleurs !
- S : Pas nous ?
- R : Bien sûr que non. Je suis trop importante pour eux ! Donc, toi, tu peux aussi rester.
- S : T'as les chevilles qui enflent, ma vieille ... Tu ne m'aurais pas parlé des nids qui se trouvent dans le quartier « St.Jean » ?
- R : Mais oui ! les nids sont perchés sur des « arbres remarquables » qui, soi-disant, souffrent à cause de nous ! Mais nous, ils croient peut-être que nous ne souffrirons pas quand nos amies seront expulsées de leurs nids ?
- S : Regarde autour de toi. Sur certains arbres, on a l'impression d'être dans les quartiers « chauds » de Paris, tellement on s'est entassé sur les arbres, cinq à six nids... ce ne sont quand même pas des gratte-ciel !
- R : C'est triste... Oh ! Hier soir, quand tu ronflais déjà, j'ai failli assister à un beau carambolage entre une voiture et trois cavaliers sur leurs chevaux. Dans le virage, près du chemin des « amoureux », des cavaliers de noir vêtus, des chevaux foncés et une nuit d'encre... La voiture, venant d'en face, n'a vu que briller de gros yeux, mais a pilé sec, ne sachant pas ce que cela pouvait bien être !
- S : Devraient mettre des gilets fluos, s'ils se baladent la nuit sur la route !
- R : A qui le dis-tu ! Le nombre de chevaux à Sentheim, tu peux les compter sur les doigts d'un de nos pieds.
- S : Hé, Rosala, toi, notre détective nationale, as-tu appris pourquoi il y avait au moins cinq gendarmes autour d'une voiture devant la Coop, dernièrement ?
- R : J'avais beau étirer mes oreilles vers eux, j'ai rien entendu, ils ne parlaient pas assez fort.
- S : Toi, si culottée, tu n'as pas osé t'approcher ? Je ris ! Serait-ce la peur du gendarme ?
- R : N'importe quoi ? Je sais être discrète.
- S : Et bien, ce serait bien la première fois !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

LA COOP FAIT PEAU NEUVE



Après une fermeture de deux semaines et demie, le point Coop de Sentheim a rouvert mi-novembre. Cette fermeture a permis une réorganisation du magasin suite à un changement de fournisseur. Durant cette période, des travaux ont été réalisés sur le bâtiment.

« Il n'y a pas de changement d'enseigne, rappelle Edith Gasser, qui accueille les clients de Sentheim depuis une quinzaine d'années. C'est un changement de fournisseur. Il a donc fallu sortir toute l'ancienne marchandise Leclerc pour réimplanter le magasin avec les produits Casino. »

Cette fermeture a été l'occasion de réaliser des travaux importants sur le bâtiment communal qui accueille la supérette. En effet, suite à des infiltrations d'eau sur la partie Ouest du bâtiment, des poutres ainsi que le mur ont été fragilisés. « A tel point qu'une des poutres ne supportait plus le mur qui s'est complètement déformé », précisait Marc

Perrin, adjoint au maire. Les travaux ont consisté à démonter le mur sur une hauteur de 1,50m, puis à créer un chaînage en béton armé, avant de reconstruire le mur. Une équipe de charpentiers a ensuite repris toutes les poutres. L'enseigne a pu rouvrir dans les délais, avec des murs intérieurs repeints couleur vert pomme. Il ne reste plus que le crépi extérieur à faire. Ces travaux ont été menés par les entreprises Lutringer-Sillon et Burgunder, leur montant s'élève à 48 000 € HT, diminué d'une subvention de 14 400 € obtenue dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.

Viviane Tabourin

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire en février 2013.

89 ans : WORETH Marie, née KAUFFMANN, le 02,
86 ans : MULLER Hans, le 26,
85 ans : HERTZOG Eugène, le 06,
84 ans : RUMMELHART Marthe, née MARTIN, le 11,
84 ans : HOSTETTER Madeleine, née TSCHIRHART, le 09,
83 ans : SCHWARTZ Jacques, le 27,
83 ans : EMBERGER Armand, le 16,
81 ans : MATTAUER Marcel, le 12,
81 ans : RUMMELHART Adrien, le 19,
81 ans : PETON Robert, le 23,
81 ans : KIEHL Marthe née GESSIER, le 27,
80 ans : HIRTH Marie Madeleine, le 11,

73 Grand'rue,
4 rue de la Poste,
1 rue de Mortzwiler,
3 rue Sainte-Anne,
6 rue de la Poste,
4 rue de la Gare,
3 rue du Canal,
2 rue du Kattenbach,
3 rue Sainte Anne,
56 Grand'rue,
2 impasse du Frêne,
13 rue de l'Eglise.

« UNE SURCHARGE DE TRAVAIL, UN BESOIN D'AIDE, UNE ENVIE DE TEMPS LIBRE » LA SOLUTION « AGIR AVEC LES SANS-EMPLOI »



AGIR est une Association Intermédiaire œuvrant dans l'Economie Sociale et Solidaire, et conventionnée avec l'Etat. Elle est certifiée Qualité depuis 2006.

Nous avons plus de **24 ans d'expérience** dans la mise à disposition de personnel auprès de clients divers : particuliers, collectivités, associations, entreprises, artisans, bailleurs locatifs, syndics de copropriétés.

Nous organisons des formations pour nos salariés, et nous nous assurons régulièrement de la satisfaction de nos clients.

Chaque mois, environ 130 salariés d'Agir interviennent sur les cantons de Cernay, Masevaux et de Thann pour des travaux ponctuels ou réguliers, tels que

- **les travaux ménagers** : ménage courant, nettoyage de fond, lavage des vitres... ,
- **une aide** : à la préparation pour les repas de fêtes, aux courses, à divers déplacements,
- **le repassage** : à votre domicile ou en amenant la panière à la permanence de l'association,
- **l'aide au jardin** : tonte, débroussaillage, taille de haies, bêchage, aide au potager...,
- **pour la période d'hiver** : ramassage des feuilles mortes, déneigement,
- **la manutention** : bois de chauffage, meubles, rangement de caves...

Pour les travaux s'inscrivant dans les « Services à la Personne », vous pouvez bénéficier d'une **réduction fiscale de 50%** des sommes versées à l'association.

Agir peut mettre du personnel à disposition dans les 48 heures et en tant qu'employeur, se charge de toutes les formalités administratives.

Pour nous contacter :

Accueil par les membres ou salariés de l'association aux trois permanences ci-dessous :

- A Thann : siège social de l'entreprise 33 rue Henri Lebert.
tél : **03 89 37 99 61** - Courriel : agir.thann@wanadoo.fr.
Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
- A Cernay : 26 rue James Barbier (mairie annexe bureau n°5).
Accueil : lundi de 14h à 16h, mercredi et vendredi de 9h à 11h.
- A Masevaux : 9 place des Alliés .
tél. : **03 89 38 86 81**.
Accueil : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 11h.

Tél. : 03 89 37 99 61 aux heures de bureau, **site Internet : www.agir-thann.fr**

RANDONNÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

Samedi 8 décembre, les enfants du conseil municipal de Sentheim se sont mobilisés pour le Téléthon en proposant une marche autour de Sentheim au profit de la manifestation. Accompagnés par des adultes, les jeunes élus ont installé leur stand dans la cour de l'école maternelle et se sont relayés de 9h à 16h pour accueillir les participants. Une urne pour déposer les dons était à disposition des marcheurs. Ces derniers pouvaient en profiter pour déguster du vin chaud et du jus de pomme chaud ainsi que des pâtisseries maison. En raison du mauvais temps, la participation a été timide, certaines personnes ont déposé leurs dons sans pour autant faire la marche. Pourtant, la ballade balisée de 3,6 km jusqu'à la chapelle Sainte-Anne était bien sympathique. A mi-parcours, une collation était offerte aux courageux qui ont pu apprécier le paysage enneigé.



Viviane Tabourin

ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS DE LA VALLÉE DE LA DOLLER

L'Association des Arboriculteurs de la Vallée de la Doller organise deux cours :

- cours théorique, dimanche 17 février 2013 de 9h à 11h à la salle Schuffenecker, sur le thème des auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes...) qui sont considérés comme des auxiliaires «utiles» aux végétaux,
- cours pratique de taille au verger communal, samedi 9 mars 2013. Rendez vous place de l'église à 14h.

Ces cours sont entièrement gratuits, ouverts à tous, et dispensés par des moniteurs diplômés de la fédération.

D'autres cours sont dispensés dans la vallée (voir votre bulletin municipal).

Renseignements : Joseph Gensbittel tél. : 03 89 82 57 77

SENTHEIM ANIMATIONS EN 2013

L'association Sentheim Animations tiendra son assemblée générale le lundi 18 février à 20h15 à l'Espace Schuffenecker. Toute personne qui souhaite se joindre à nous, même pour donner un coup de main ponctuel, sera la bienvenue.



Le vendredi 15 mars, à 20h à l'AMOS, nous vous donnons rendez-vous pour une soirée où notre langue alsacienne sera à l'honneur : **ELSASSER OWA**.

La Chorale Sainte Cécile de Sentheim, le groupe de danses traditionnelles Farandol'ler et l'Ecole élémentaire de Sentheim vous présenteront des extraits du Santa Show, des chants, danses et sketches.

Àm programm : Santa Show extraîte, Gsàng, Dànz, Sketch un Wetz, mit der CHORALE STE CECILE, der DànzGrupp FARANDOL'LER un Schüeler vu SANTA.

Si vous avez envie, vous aussi, de partager, sur scène, un texte, un poème, un sketch, ... en alsacien, vous serez bienvenu. Il suffit de contacter Annick Ehret, Joseph Gensbittel ou Daniel

Zutter avant le 20 février.

Des manifestations ont lieu partout en Alsace, de mars à juin. Venez nombreux participer à la contribution très conviviale de Sentheim à ce Friehjohr fer unseri Sproch.



Le dimanche 19 mai aura lieu la course pédestre L'Elan des Daims. Cette course de moyenne montagne est inscrite au Trophée des Vosges et se déroule sur 15 km. Des courses pour les jeunes sont organisées dans le parc de la Maison Saint Jean. Coureurs aguerris ou amateurs, venez découvrir notre belle contrée en petites foulées.

Mais la réussite de cette course dépend de plusieurs dizaines de bénévoles. Rejoignez-nous lors de cette journée très sympathique en prenant contact avec Annick Ehret ou Daniel Zutter.

Notez également dans votre agenda la soirée tricolore du 13 juillet, avec défilé aux flambeaux et bal, ainsi que le Marché de Noël, le week-end des 7 et 8 décembre.

Daniel ZUTTER

Marcheurs de SENTHEIM

Sortie pédestre du jeudi 21 février 2013

Rendez-vous : place de l'église à Sentheim pour un départ à 8 heures 30 précises.

Itinéraire du matin : Walheim - stade vers Wittersdorf - Weillenberg - Obermorschwiller - Luemschwiller - Buchsberg - Illfurth - « Restaurant au Coq ».

Menu à 11,20 Euros, sans les boissons.

Après-midi : Illfurth - Burnkirch - Bunkers du Haulenwald - Breite Hecken - Walheim.

Veillez vous inscrire avant le 17 février 2013 dernier délai. Tél. : 03 89 82 56 36.

Pour les non-marcheurs, rendez-vous au « Restaurant au Coq » au centre d'Illfurth 3, route d'Altkirch en face de la mairie.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

- | | | |
|----------|------------|---|
| Mercredi | 6 février | : don du sang à l'AMOS à partir de 16h30 |
| Jeudi | 21 février | : marche organisée par "les Marcheurs de Sentheim" |
| Mardi | 5 mars | : collecte des ordures encombrantes de 12h à 19h |
| Vendredi | 15 mars | : Elsassier Owa à l'AMOS |
| Vendredi | 29 mars | : tournoi blitz d'échecs organisé par le cercle d'échecs de Sentheim à l'AMOS |

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...), contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr avant le 1 mars 2013.

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 9 mars 2013.